

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI**

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 8 avril 2015 à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur Martin Roch, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Sébastien d'Astous	Maire	Amos
M.	Lionel Pelchat	Maire	Barraute
M.	Raymond Doré	Maire	Berry
M.	Rosaire Guénette	Maire	Champneuf
M.	Eric Comeau	Maire	La Corne
M.	Guy Lemire	Maire	La Morandière
M.	René Martineau	Maire	La Motte
M.	Guy Baril	Maire	Landrienne
M.	Rémi Gilbert	Maire	Launay
M.	Stephan Lavoie	Maire	Preissac
M.	Marc-Antoine Pelletier	Maire	Rochebaucourt
M.	Maurice Godbout	Maire	Saint-Dominique-du-Rosaire
M.	Jacques Riopel	Maire	Saint-Marc-de-Figuery
M.	Félix Offroy	Représentant	Saint-Mathieu-d'Harricana
M.	Pascal Rheault	Maire	Sainte-Gertrude-Manneville
Mme	Anita Larochelle	Mairesse	Trécesson
M.	Denis Lebel	Représentant	TNO Lac-Chicobi (Guyenne)

Ainsi que :

M.	Alain Halley	Directeur général
Mme	Josée Couillard	Directrice générale adjointe
Mme	Mélanie Falardeau	Directrice Aménagement

Absent :

M.	Raymond Carignan	Maire	Saint-Félix-de-Dalquier
----	------------------	-------	-------------------------

048-04-2015

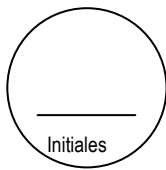
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Sébastien d'Astous appuyé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que proposé :

1. Prière
2. Appel nominal
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2015
 - 4.2. Suivi du Comité administratif du 1^{er} avril 2015
5. Rencontre :
 - 5.1. M. André Tessier, directeur général du Mouvement pour la Relève d'Amos-Région
 - 5.2. M. Gilles Boucher, Radio Boréale
6. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention)
7. Correspondance
8. CLD Abitibi
9. Administration
 - 9.1. Fermeture de la CRÉ et mise en place d'une nouvelle structure régionale de concertation
 - 9.2. Rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec
 - 9.3. Max Transport
 - 9.4. Projet de fontaines
 - 9.5. Q.2.R.22
 - 9.6. Plan de communication de la MRC
 - 9.7. Congrès FQM 24-25-26 septembre 2015
10. Service d'Aménagement
 - 10.1. Position sur le projet Arbalète
 - 10.2. Suivi – gestion des animaux errants
11. Service évaluation
12. Comité de sécurité publique
13. Sujets généraux
14. Sujets de discussion sans prise de décision (2 minutes par intervention)
15. Information
 - 15.1. Représentations du préfet
16. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

Adopté avec les ajours suivants : 8.1 Pacte rural et dans autre sujets : suivi des rencontres des comités de travail sur le développement économique.



049-04-2015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MARS 2015

Il est proposé par Monsieur Pascal Rheault appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré et résolu d'adopter le procès-verbal du 11 mars en précisant que le projet de Lac-à-l'épaule est reporté en raison de la formation d'un comité chargé de définir les tâches découlant du politique et celles découlant de l'administratif.

M. Jacques Riopel souhaite inscrire sa dissidence à l'égard de cette question.

ADOPTÉ

SUIVI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 1^{er} AVRIL 2015

M. Alain Halley expose les principaux points abordés lors de la rencontre du Comité administratif du 1^{er} avril dernier.

PRÉSENTATIONS – M. ANDRÉ TESSIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MOUVEMENT POUR LA RELÈVE D'AMOS-RÉGION

M. André Tessier, dresse un portrait de son organisation et des services qu'ils offrent à la population de la MRC d'Abitibi. Il expose les problématiques et enjeux auxquelles le MRAR doit faire face au cours de la période actuelle et les impacts que le tout pourrait avoir sur les services aux jeunes.

Il aimerait éventuellement regarder avec les élus de la MRC de quelle façon il serait possible d'obtenir une aide de la part des municipalités afin de maintenir les services offerts à la jeunesse de la MRC d'Abitibi; quelques exemples sont soulevés au-delà du financement traditionnel, tel que la formation d'un comité de travail.

PRÉSENTATIONS – M. GILLES BOUCHER

M. Gilles Boucher présente aux élus le projet "Radio Boréale : pour tous, partout". Ce projet vise à soutenir les municipalités de la MRC à l'intérieur d'actions qui leur permettront de se rapprocher de leurs citoyens, notamment par le biais d'émission radiophoniques. Ce projet est rendu possible grâce à une subvention obtenue par Radio Boréale et ne coutera pas de deniers publics aux municipalités. Les municipalités seront contactées au cours des prochaines semaines concernant ce projet. Les conseils municipaux vont recevoir une lettre au cours des prochaines semaines.

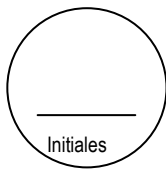
PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune question n'est soulevée à ce point.

CORRESPONDANCES PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET SOUMISES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DU 8 AVRIL 2015 – À TITRE D'INFORMATION

Expéditeur : MRC de Témiscamingue
Date : 17 mars 2015
Objet : Sommet économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Un modèle d'initiative
Précisions : Organisation d'un grand sommet économique régional qui pourrait être un modèle pour nous. Si l'idée nous interpelle, M. Warolin s'engage à entamer les premières démarches et ainsi, lancer ce projet en notre nom commun. Nous pouvons communiquer avec lui.

Expéditeur : MRC de la Vallée-de-l'Or
Date : 20 mars 2015
Objet : Résolution # 071-03-16 : Acceptation nouvelle instance de concertation régionale
Précisions : Résolution d'Acceptation de la nouvelle instance de concertation régionale proposée par la Conférence des Préfets de l'A.-T. en remplacement de la CRÉAT.



Expéditeur : Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
Date : 30 mars 2015
Objet : Entente de délégation concernant la gestion du Programme de développement régional et forestier 2014-2015 – Volets Projets territoriaux
Précisions : À la suite de la réception du Protocole de délégation signé entre la MRC et la Conférence régionale, la CRÉ nous achemine un chèque de 56 910 \$ correspondant au deuxième versement (30%) du montant prévu à l'entente soit 189 700 \$ pour l'année 2014-2015.

Expéditeur : **Touche pas à ma région.....**
Date : 17 mars 2015
Précisions : Dénoncent l'incohérence des propos des différents acteurs gouvernementaux, notamment en ce qui a trait aux orientations relatives à la mise en place d'une nouvelle instance de concertation régionale. .

CORRESPONDANCES PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS DE L'EXTÉRIEUR DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET SOUMISES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DU 8 AVRIL 2015 – À TITRE D'INFORMATION

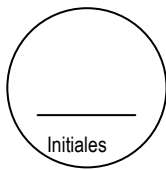
Expéditeur : **Gouvernement du Québec
Société d'Habitation – Direction de l'amélioration de l'habitat
Date :** 18 mars 2015
Précisions : La SHQ accepte, sur la base de la lettre de déclaration, les états certifiés des débours et des encaissements pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 de la MRC d'Abitibi (Nord du Québec).

Expéditeur : **La Financière agricole
Centre de services de Rouyn-Noranda
Date :** 16 mars 2015
Objet : Suivi de notre résolution
Précisions : Aucun déménagement ou fermeture de bureaux de la FADQ pour le territoire de l'AT. Services offerts par téléphone, par la poste, directement à la ferme, sur Internet ou à son Centre de service de Rouyn-Noranda. L'objectif recherché en est un d'efficacité et d'efficacité.

Expéditeur : **Gouvernement du Québec
Ministre du DDELCC et député de Viau
Date :** 16 mars 2015
Objet : Subvention en 2014 dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles
Précisions : Conformément aux normes et aux critères applicables, une somme de 1 884,83\$ a été versée par dépôt direct en décembre 2014.

Expéditeur : **Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Date :** 23 mars 2015
Objet : Programme d'aide financière aux MRC
Précisions : Avis de réception du rapport de reddition de comptes de la MRC d'Abitibi pour l'année 2014 dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC. Ils procèdent actuellement à l'analyse de notre dossier.

Expéditeur : **Gouvernement du Québec
Ministre du DDELCC et député de Viau
Date :** 12 mars 2015
Objet : Acceptation : Demande d'aide financière pour la réalisation du projet de traitement des matières organiques par compostage
Précisions : Subvention d'un montant maximum de 705 244\$ qui comprend un maximum de 480 000\$ pour les infrastructures ainsi qu'un montant maximum de 225 244\$ pour les bacs résidentiels de collecte de matières organiques.



-
- Expéditeur :** **Gouvernement du Québec**
Société d'Habitation – Direction de l'amélioration de l'habitat
Date : **26 mars 2015**
- Précisions :** La SHQ accepte, sur la base de la lettre de déclaration, les états certifiés des débours et des encaissements pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 de la MRC d'Abitibi.
-
- Expéditeur :** **Gouvernement du Québec**
Société d'Habitation – Direction de l'amélioration de l'habitat
Date : **26 mars 2015**
- Précisions :** La SHQ accepte, sur la base de la lettre de déclaration, les états certifiés des débours et des encaissements pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 de la MRC d'Abitibi (Vallée-de-l'Or).
-
- Expéditeur :** **MAMOT**
Date : **26 mars 2015**
- Précisions :** Accusé réception de notre lettre du 24 mars 2015 concernant l'adoption du règlement de remplacement no 146 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de notre MRC. Ils nous indiquent qu'ils ont amorcé l'analyse de ce document. Tel que le prévoit la loi, le ministre nous fera parvenir l'avis gouvernemental au plus tard le 25 mai 2015.
-
- Expéditeur :** **Hydro-Québec**
Date : **25 mars 2015**
- Précisions :** Ils nous informent qu'ils vont procéder à des travaux d'élagage des arbres situés près de leur réseau de distribution afin d'assurer la sécurité de la population et de prévenir les interruptions du service d'électricité.
- Leurs travaux s'entendront d'avril à décembre 2015 et toucheront notamment les municipalités de La Motte et Preissac.
- Deux entreprises ont été mandatées pour effectuer les travaux, soit Les entreprises d'Émondage L.D.L. Inc et Asplundh Canada ULC.
-

CLD ABITIBI – PACTE RURAL

M. Martin Roch, informe les membres de l'Assemblée générale qu'il a rencontré le ministre Moreau hier, qui a confirmé que les sommes allouées au Pacte rural devraient être sensiblement les mêmes que l'an dernier. De ce fait, il propose que l'Assemblée générale des conseillers de comté donne immédiatement son aval au CLD afin de mettre en branle les appels à projets. Il indique également que si les conseillers de comté souhaitent réserver une certaine somme fixe pour des projets spéciaux, ceux-ci seront déterminés au moment opportun et le CLD en sera informé.

050-04-2015

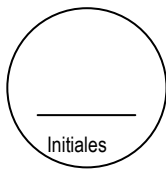
CLD ABITIBI – PACTE RURAL

Il est proposé par Monsieur Rosaire Guénette appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu d'autoriser le CLD Abitibi à lancer les appels de projets pour le Pacte rural selon les mêmes termes que lors de la PNR3.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION – FERMETURE DE LA CRÉ ET MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE RÉGIONALE DE CONCERTATION

M. Martin Roch souligne que les conseillers de comté ont tous reçus copie des documents relatifs à la fermeture de la Conférence régionale des élus. Il indique qu'à ce jour, les travaux relatifs à la dissolution de l'organisation vont bon train et qu'il reste 4 employés. Il expose les grandes lignes du plan de fermeture de la CRÉ qui sont contenues dans les trois (3) documents distribués aux membres.



051-04-2015

ADMINISTRATION – FERMETURE DE LA CRÉ ET MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE RÉGIONALE DE CONCERTATION

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Félix Offroy appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette et unanimement résolu d'adopter les trois documents de travail déposé lors de cette séance intitulés :

- Organigramme du Comité de transition jusqu'au 31 mars 2016;
- Budget lié à la dissolution de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Conseil d'administration 12 mars 2015 : Fermeture de la Conférence régionale des élus.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION – RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS D'HYDRO-QUÉBEC

M. Jacques Riopel souligne qu'il serait important que plus de maires soient présents lors de rencontres spécialement organisées afin de recevoir des invités, comme celle avec les représentants d'Hydro-Québec qui a eu lieu le 9 mars dernier et lors de laquelle seulement quatre (4) maires se sont présentés.

ADMINISTRATION – MAX TRANSPORT

Lors du dernier Comité administratif des discussions ont eu lieu entre les élus lors desquelles il est ressorti qu'il n'est pas clair pour tous à savoir qui va assumer un éventuel déficit d'opérations s'il y a lieu. M. René Martineau aimerait savoir si tous les conseillers de comté ont la même lecture de la discussion qui a eu lieu. De plus, il explique qu'une hausse des ventes de billets engendrera une surcharge de travail pour les bénévoles et responsables des ventes, qui expriment déjà que cette tâche est lourde.

Quant au scénario où un déficit devrait être compensé par une quote-part spéciale pour les municipalités de la MRC d'Abitibi, M. Martineau rappelle que ce ne sont pas toutes les municipalités de la MRC qui utilisent de façon égale les services de Max Transport.

Il est donc convenu de demander au CLD de présenter un plan d'actions pour stimuler les ventes et garantir d'atteindre le nombre de 20 000 utilisateurs faute de quoi, un déficit dépassant les 75 000 \$ pourrait être engendré. Comme la MRC n'a pas les subsides nécessaires pour combler ce déficit, il importe de déterminer clairement qui assumera ce déficit.

052-04-2015

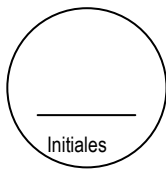
ADMINISTRATION – MAX TRANSPORT

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette et unanimement résolu de demander au CLD Abitibi :

- d'interrompre temporairement les efforts relatifs à l'obtention de 20 000 déplacements Max Transport d'ici à ce qu'un plan d'actions précis soit déposé à l'assemblée des conseillers de comté; celui-ci détaillant de manière précise les ressources et les actions concrètes qui devront être déployées en vue de soutenir l'accroissement des ventes jusqu'à 20 000 transports;
- de demander au CLD Abitibi de transmettre à la MRC d'Abitibi dans les plus brefs délais ce plan d'actions ;
- de sensibiliser les responsables de Max Transport à l'effet que la hausse de la vente des billets engendre une surcharge de travail pour les ressources humaines et les partenaires;
- de donner un délai additionnel à l'assemblée des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi afin que les élus puissent statuer sur comment sera comblé un éventuel déficit;
- de déposer à l'assemblée des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi lors de la rencontre du 13 mai 2015 un bilan des déplacements au 30 avril 2015.

ADOPTÉE

*21 h 30 M. Stéphan Lavoie s'absente de la salle de réunion
21 h 32 M. Stéphan Lavoie revient dans la salle de réunion*



ADMINISTRATION – PROJET DE FONTAINES

Madame Nathalie Larouche expose les démarches réalisées à ce jour auprès de partenaires financiers potentiels afin de réunir la somme nécessaire pour combler le montage financier qui permettra de concrétiser le projet de circuit de fontaines.

À ce jour, les élus ont réservé 80 000 \$ dans le fonds touristiques pour le projet de fontaines. Les municipalités participantes ont investi 20 000 \$ et il reste une somme de 40 000 \$ à trouver afin de combler le budget nécessaire pour ce projet. Des démarches sont effectuées auprès de promoteurs privés et des municipalités afin de trouver la somme nécessaire pour combler le budget manquant.

22 h 07 M. Jacques Riopel s'absente de la salle de réunion

22 h 09 M. Jacques Riopel revient dans la salle de réunion

053-04-2015

ADMINISTRATION – PROJET DE FONTAINES

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette appuyé par Monsieur le conseiller de comté Guy Lemire et unanimement résolu d'affecter le 20 000 \$ qui avait été réservé pour le projet du Fonds CulturAT dans le projet de circuit de fontaines.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION – Q.2.R.22

M. Sébastien d'Astous souligne que la Ville d'Amos a déjà été sensibilisée à la problématique du Q.2.R.22 et il aimerait collaborer avec la MRC dans le règlement de cette problématique. Il est souligné que la MRC a déjà été sensibilisée à cette problématique. M. Roch accompagnera M. D'Astous dans ces démarches.

22 h 25 M. Lionel Pelchat quitte la rencontre

054-04-2015

ADMINISTRATION – CONGRÈS FQM 24-25-26 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault appuyé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau et unanimement résolu de déléguer le préfet, le directeur général et un autre élu à ce congrès et à procéder à la réservation des chambres.

ADOPTÉE

SERVICE AMÉNAGEMENT – POSITION SUR LE PROJET ARBALETE

Madame Mélanie Falardeau expose les principaux enjeux exprimés par les partenaires rencontrés lors des dernières semaines.

Madame Falardeau demande aux élus leurs opinions concernant ce projet. La plupart des commentaires émis prônent le statut quo.

055-04-2015

SERVICE AMÉNAGEMENT – POSITION SUR LE PROJET ARBALETE

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stephan Lavoie et résolu de ne pas appuyer le projet d'arbalette tel que proposé.

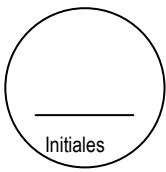
Les conseillers de comté suivants s'opposent à cette résolution : Madame la conseillère de comté Anita Larochelle et Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette.

ADOPTÉE

SERVICE AMÉNAGEMENT – SUIVI GESTION DES ANIMAUX ERRANTS

Madame Falardeau explique aux élus les faits qu'elle a reçu concernant la gestion des animaux errants. Elle ajoute que M. Rémillard, propriétaire de Benji, est toujours disposé à signer des ententes avec les municipalités afin de prendre en charge la gestion des animaux errants sous certaines conditions. Elle invite les municipalités à communiquer directement avec M. Rémillard afin d'obtenir les modalités de fonctionnement.

Madame Falardeau fait un suivi sur la lettre transmise au MAPAQ à l'automne 2014 qui expose la problématique liée à l'absence d'entreprise sur le territoire de la MRC d'Abitibi pouvant assurer la prise en charge des animaux errants. Elle souligne que la lettre a été transférée au ministre du MAMOT et que depuis octobre 2014, aucune autre communication n'a eu lieu entre la MRC et le MAMOT.



ADMINISTRATION - PLAN DE COMMUNICATION DE LA MRC D'ABITIBI

Madame Mélissa East, agente de communication présente les faits saillants du plan de communication. Une copie de la présentation sera transmise aux élus pour consultation.

SUJETS GÉNÉRAUX – SUIVIS DES RENCONTRES DES COMITÉS DE TRAVAIL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Guy Baril rappelle qu'une rencontre du comité directeur a eu lieu le 2 avril dernier afin de prendre connaissance du plan de travail. La majeure partie des échanges a passé sur le plan de travail.

23 h 19 M. Martin Roch s'absente de la rencontre

Il dresse les faits saillants des grandes orientations prises par le comité. La date butoir que le comité s'est donné est le 9 septembre 2015. Cela représente un échéancier assez serré mais réaliste et important à respecter pour le bien des parties impliquées, incluant les ressources humaines. Il souligne que les personnes qui étaient présentes étaient à l'aise avec les grandes orientations prises. L'échéancier présenté au comité directeur a été déposé aux conseillers de comté lors de cette rencontre.

SUJET DE DISCUSSION SANS PRISE DE DÉCISION

Aucun sujet n'est abordé à ce point.

REPRÉSENTATIONS DU PRÉFET

Un document résumant les représentations du préfet est remis dans les pochettes des conseillers de comté.

056-04-2015

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Sébastien d'Astous, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu :

- QUE l'assemblée soit levée à 23h30.

ADOPTÉ

Martin Roch
Préfet

Alain Halley
Directeur général